

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	22

Date de la Convocation
26/05/2025

Date d'affichage
26/05/2025

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION
TRAVAUX MODERNISATION
ECLAIRAGE PUBLIC
Pacte de territoire CD01 au titre
de transition écologique

Séance du 02 Juin 2025 _____

L'an Deux Mil Vingt Cinq _____

Et le deux Juin _____

A Dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**.

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - KILIC D. - BOURDONNAY C. - RHODET F. - PERDRIX T. - BARBIER M. - HASSOUN K. - LADRE R.

Absents : YILMAZ Y. - DE MATOS C. - ARMETTA C. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A.

Procuration est donnée par CERQUEIRA C. à RAVET V.

Procuration est donnée par MOREIRA J. à MILLET D.

Secrétaire de Séance : MILLET Daniel

Rapporteur : B. VINCENT

Monsieur Benoit VINCENT, Maire Adjoint en charge de l'environnement et des économies d'énergie rappelle au conseil municipal que comme chaque année, une somme a été affectée à la modernisation de l'éclairage public, dans le cadre de la politique d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Comme suite à la volonté du conseil Municipal d'accélérer la cadence d'intervention sur le parc d'éclairage public, il propose de renouveler 125 points lumineux et de solliciter les subventions s'y rapportant : Ces dépenses sont éligibles au pacte de territoire 2024.2026 du conseil départemental au titre de transition écologique, avec un taux d'aide de 20%. Ces dépenses ne sont plus éligibles au fond vert en 2025.

M. Benoit VINCENT propose à l'Assemblée de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés cette année.

🚦 Rénovation du parc de luminaires d'éclairage public (remplacements de luminaires âgés de plus de 25 ans) par des Leds sur les secteurs suivants

- Avenue d'Oyonnax	7 700 €
- Route de Groissiat	17 325 €
- Route de la Forge	20 405 €
- Route d'Izernore	3 080 €
TOTAL	48 510 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE ce projet.
- VALIDE LE PLAN DE FINANCEMENT joint
- DECIDE de solliciter l'aide du conseil départemental dans le cadre du pacte de territoire au titre de la transition écologique.

Le Secrétaire
Daniel MILLET



Le Maire,
Véronique RAVET



Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20250602-D-2025-00-02-09-DE
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025